

RAPPORT ANNUEL 2022

# LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT



Dunkerque  
*Grand Littoral*  
COMMUNAUTÉ URBAINE

cycle  
de  
l'eau



## Bertrand Ringot

Vice-Président en charge de la politique de l'eau, de l'Assainissement et de la Prévention des inondations

# ÉDITO

Année particulièrement sèche en 2022, inondations de l'intérieur des terres en novembre 2021 : les impacts du dérèglement climatique nécessitent d'être anticipés et demandent que nous adaptions nos pratiques quotidiennes et nos politiques publiques. D'autant plus que nous nous engageons vers un renouveau industriel bas carbone d'ampleur et portons collectivement une ambition forte de développement durable sur notre territoire.

La politique globale de l'eau de la Communauté urbaine de Dunkerque répond aujourd'hui aux évolutions réglementaires et aux défis économiques, maritimes, sociaux et environnementaux. Une délibération « cadre sur l'eau » a été adoptée en juin 2022 par le conseil communautaire. Elle fixe les orientations concernant l'eau potable, l'assainissement, la protection contre les inondations et la submersion marine, mais aussi sur l'utilisation d'eaux non conventionnelles, la gestion des eaux pluviales, la gestion quantitative et qualitative des eaux de surface et des milieux aquatiques.

Dans ce cadre plusieurs projets marquants ont été menés ou lancés en 2022.

Pour renforcer la citoyenneté de l'eau, l'espace pédagogique de la station d'épuration de Coudekerque-Branche a été inauguré en avril. Il nous permet de sensibiliser aux enjeux de l'eau sur notre territoire pour amener chacun, petits et grands, à adapter son comportement.

Depuis septembre, nos concitoyens souhaitant s'investir dans la préservation de la ressource en eau potable et contribuer à un territoire plus sobre, peuvent bénéficier du dispositif « Récup'Eau ». Partie intégrante du programme Éco-gagnant, il propose un panel complet d'aides techniques et financières pour la gestion et la valorisation des eaux de pluie.

Cette année a également vu se dérouler le processus de consultation et de choix du nouveau délégataire pour l'exploitation des 10 stations d'épuration du territoire. En décembre, le conseil communautaire a approuvé le choix et retenu SUEZ EAU France comme concessionnaire de la Délégation de Service Public, pour une durée de 12 ans. Le nouveau contrat s'inscrit dans nos objectifs d'atténuation du changement climatique. Il vise à terme la réduction de 20 % des charges d'électricité et la réduction ou la compensation de 30 % des émissions de gaz à effet de serre.

Nous avons aussi travaillé à la sécurisation du territoire en renforçant les digues du chenal de l'Aa et en reconstruisant l'ouvrage du Schelfvliet (sous maîtrise d'ouvrage de l'Institution Intercommunale des Wateringues pour ce dernier), qui constituent les systèmes d'endiguement de l'Ouest de l'Agglomération.

Enfin, nous avons accueilli cette année le 101<sup>e</sup> congrès de l'association française des professionnels de l'eau et des déchets (l'Astee), qui a réuni plus de 530 participants professionnels au Kursaal de Dunkerque durant 3 jours autour d'un programme riche et de qualité sur le thème de l'adaptation au changement climatique : « anticipation et actions dans les territoires ».

En ma qualité de Vice-Président en charge de la politique de l'eau, de l'Assainissement et de la Prévention des inondations de la Communauté urbaine de Dunkerque j'ai le plaisir de vous inviter à retrouver dans les pages de ce rapport annuel sur le prix et la qualité du service, les éléments et informations clefs de l'année 2022. Ils traduisent la volonté des élus du territoire, l'engagement des équipes de la direction du Cycle de l'Eau et de leurs partenaires pour relever le défi d'un territoire durable et résilient.





# SOMMAIRE

2022 en chiffres .....	5
Le prix de l'eau.....	6
L'assainissement collectif .....	8
L'assainissement non collectif.....	16
S'adapter au changement climatique et préserver notre environnement.....	18
Agir ensemble pour notre environnement.....	20

# GESTION DE L'EAU SUR LE DUNKERQUOIS



# 2022 EN CHIFFRES



## ▶ SERVICE EAU POTABLE SYNDICAT EAU DU DUNKERQUOIS



- **99 203** abonnés desservis
- Territoire de desserte : **29** communes dont **17** de la CUD
- **13** forages fonctionnels implantés au pied des collines de l'Artois sur les communes de Moulle, Houlle, Eperlecques et Bayenghem-les-Eperlecques
- **21** châteaux d'eau et réservoirs
- **13,9 millions de m<sup>3</sup>** prélevés dans la nappe de la craie et redistribués après chloration préventive
- **12,1 millions de m<sup>3</sup>** facturés aux particuliers et industriels et **0,7 millions de m<sup>3</sup>** facturés aux collectivités voisines
- Rendement de réseau de distribution : **91 %**

## ▶ SERVICE ASSAINISSEMENT COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE



- **89 701** abonnés desservis
- Taux de desserte par des réseaux de collecte d'eaux usées : **99,9 %**
- **1 244 km** de linéaire réseau, dont **736 km** d'eaux usées et **508 km** d'eaux pluviales
- **224** postes de relèvement
- **51** déversoirs d'orage
- **10** stations d'épuration
- Capacité de traitement d'eaux usées : **319 900** équivalents habitants
- Volume d'eaux épurées : **11,4 millions de m<sup>3</sup>**
- Volume d'eaux consommées assujetties : **7,9 millions de m<sup>3</sup>**
- Tonnage boues évacuées : **4 222 t Matières Sèches**
- Pluviométrie de l'année : **684 mm**
- **1 626** installations d'assainissement individuelles recensées

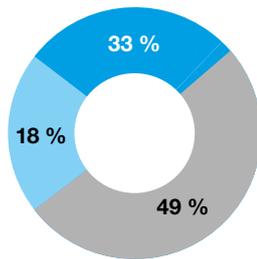


# LE PRIX DE L'EAU

► PRIX DE L'EAU SUR LA BASE D'UNE FACTURE TYPE DE 120 M<sup>3</sup>

## > SECTEUR "DUNKERQUE" (74 834 abonnés desservis)

■ **Communes** : Armabouts-Cappel, Bray-Dunes, Cappelle-la-Grande, Coudekerque-Branche, Dunkerque, Grande-Synthe, Leffrinckoucke, Spycker, Tétéghem - Coudekerque-Village, Zuydcoote



■ Eau potable  
■ Assainissement  
■ Organismes publics & TVA

Rubrique de facturation	2022	2023	Évolution
Part fourniture eau potable	1,3951	1,8683	+ 33,92 %
Part assainissement	2,7207	2,8195	+ 3,63 %
Part Organismes publics & TVA	1,0371	1,0304	- 0,65 %
<b>Total € TTC/m<sup>3</sup></b>	<b>5,1530</b>	<b>5,7182</b>	<b>+ 10,97 %</b>

**Coût de l'assainissement**  
(redevances et TVA comprises)

**3,32 € TTC/m<sup>3</sup>**

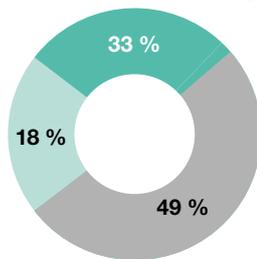
**Soit une facture annuelle**  
(redevances et TVA comprises)

**399 € TTC**

**pour 120 m<sup>3</sup> d'eau assaini**

## > SECTEUR "GRAVELINES" (14 867 abonnés desservis)

■ **Communes** : Bourbourg, Craywick, Ghyvelde Les Moères, Loon-Plage, Gravelines, Grand-Fort-Philippe, Saint-Georges-sur-l'Aa



■ Eau potable  
■ Assainissement  
■ Organismes publics & TVA

Rubrique de facturation	2022	2023	Évolution
Part fourniture eau potable	1,3951	1,8683	+ 33,92 %
Part assainissement	2,7139	2,8195	+ 3,89 %
Part Organismes publics & TVA	1,0365	1,0304	- 0,58 %
<b>Total € TTC/m<sup>3</sup></b>	<b>5,1454</b>	<b>5,7182</b>	<b>+ 11,13 %</b>

**Coût de l'assainissement**  
(redevances et TVA comprises)

**3,32 € TTC/m<sup>3</sup>**

**Soit une facture annuelle**  
(redevances et TVA comprises)

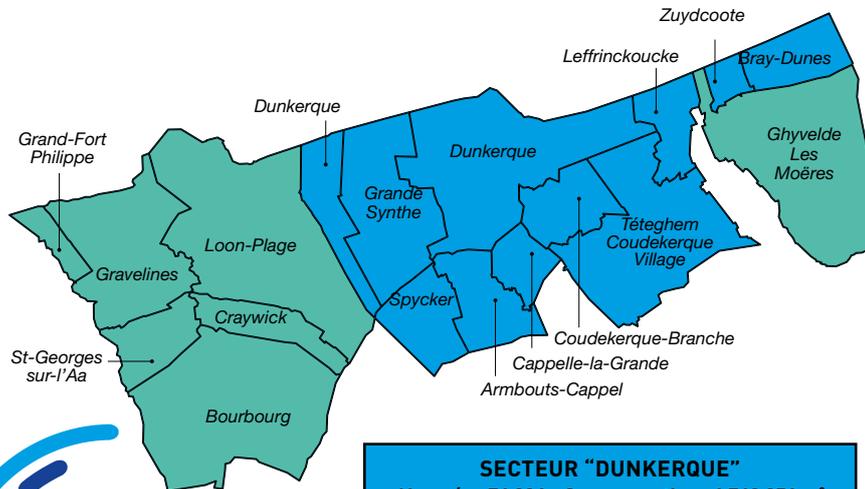
**399 € TTC**

**pour 120 m<sup>3</sup> d'eau assaini**

## ▷ Prix du service "Assainissement Collectif"

En € TTC / m <sup>3</sup>	Secteur "Dunkerque"	Secteur "Gravelines"
1 <sup>er</sup> janvier 2023	<b>3,32</b>	
1 <sup>er</sup> janvier 2022	3,22	
1 <sup>er</sup> janvier 2021	3,18	
1 <sup>er</sup> janvier 2020	3,13	
1 <sup>er</sup> janvier 2019	3,01	3,22
1 <sup>er</sup> janvier 2018	2,97	3,33

Ce prix intègre toutes les composantes du service rendu (collecte, transport, dépollution) ainsi que la redevance modernisation des réseaux de collecte de l'Agence de l'Eau et la TVA.



**SECTEUR "DUNKERQUE"**  
Abonnés : 74 834 - Consommation : 6 742 251 m<sup>3</sup>

**SECTEUR "GRAVELINES"**  
Abonnés : 14 867 - Consommation : 1 254 915 m<sup>3</sup>

## Fin des secteurs, un contrat unique de concession pour l'exploitation des 10 stations d'épuration du territoire dès 2023

Suite à la consultation des entreprises qui s'est déroulée durant l'année, le conseil communautaire, réuni le 19 décembre 2022, a approuvé le choix et retenu SUEZ EAU France comme concessionnaire de la Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation des 10 stations d'épuration du territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque pour une durée de 12 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.



### Les priorités essentielles sont :

- assurer la continuité de service du traitement des eaux usées et pluviales ;
- entretenir le patrimoine par une politique de renouvellement constante et adaptée ;

### Les objectifs complémentaires sont :

- maintenir un niveau de prix de l'assainissement comparable à aujourd'hui ;
- valoriser énergétiquement l'ensemble des boues d'épuration du territoire ;
- favoriser l'innovation par l'exemple de ré-utilisation des eaux traitées ;
- assurer la sensibilisation du public et la communication quant au changement climatique et ses conséquences sur la gestion de l'eau du dunkerquois.

# L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

## ► COLLECTE DES EAUX USÉES ET EAUX PLUVIALES

	2021	2022	Évolution N/N-1
Nombre d'abonnés desservis	89 106	89 701	+ 1 %
Volumes consommés et assujettis (m <sup>3</sup> )	7 836 572	7 997 166	+ 2 %
Volume moyen rejeté par abonné (m <sup>3</sup> /abonné/an)	88	89	+ 1 %



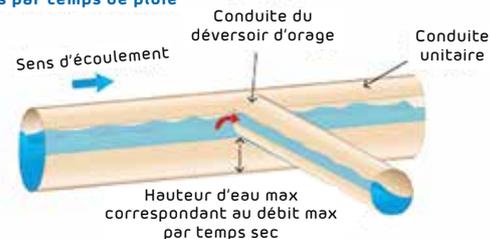
## ► NOTRE PATRIMOINE

- **Plus de 90 000 branchements** au réseau approximativement équivalent au nombre d'abonnés, en sus des branchements eaux pluviales.
- **1 244 km de réseau** de collecte et de transport des eaux usées et pluviales (seuls 30 % du réseau d'eaux usées reste unitaire).

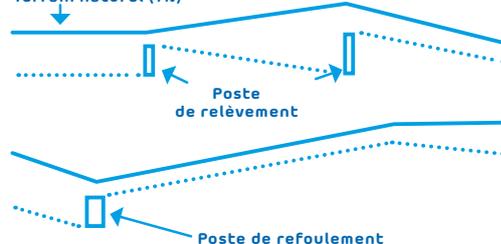
Linéaire en km	2021	2022	Évolution N/N-1
Réseau unitaire (usées + pluviales)	216,1	216,5	+ 0,17 %
Réseau séparatif eaux usées	516,6	519,5	+ 0,56 %
Réseaux eaux pluviales	508	508,3	+ 0,06 %
<b>Total en km</b>	<b>1 240,7</b>	<b>1 244</b>	<b>+ 0,29 %</b>

- **51 déversoirs d'orages** ou trop pleins qui rejettent les eaux en excès lors de fortes pluies, afin de limiter les inondations.
- **224 postes de relèvements**, en raison de notre relief relativement plat, la CUD compte dans son patrimoine un nombre important de pompes dont une vingtaine spécifiquement dédiée à la collecte des eaux pluviales.

### Cas par temps de pluie



### Terrain naturel (TN)



## ► ENTRETIEN DES RÉSEAUX SOUSTERRAINS ET DE SURFACES

Entretien Préventif et Curatif	2021	2022	N/N-1
Linéaire de réseaux entretenu	564 km	457 km	- 19 %
Nombre de bouches d'égouts curées	15 947	10 833	- 32 %
Entretien des fossés en km	469 km	119 km	- 75 %
Matières de curage extraites des réseaux	3 209 tonnes	3 404 tonnes	+ 6 %
Sables extraits des ouvrages (postes de relèvement + bouches d'égout + chambres à sables)	1 280 tonnes	1 808 tonnes	+ 41 %

## ► VÉRIFICATION ET CONTRÔLE DES REJETS

### Ventes immobilières : contrôles de conformité obligatoires

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les contrôles de conformité des raccordements d'assainissement aux réseaux publics de collecte sont obligatoires pour les ventes de biens immobiliers sur le territoire. Cela permet de protéger le vendeur et l'acheteur en ajoutant ce contrôle aux autres diagnostics obligatoires réalisés lors d'une vente (amiante, plomb, thermique, etc.). La mise en conformité du parc total des branchements au réseau permet ainsi de désengorger les réseaux en cas de mauvais raccordement et d'avoir un impact significatif sur la qualité environnementale du milieu naturel (canaux, eaux de baignade...).



# 1 823

contrôles des rejets  
d'usagers particuliers

# 119

contrôles des rejets  
d'activité économique

# 220

autorisations  
de déversement



« Maintenir  
le bon écoulement des eaux  
est un impératif de continuité  
de service public »



## ► LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET PLUVIALES

# 10

Ouvrages de traitement

# 11,4

Millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées traités en 2021

# 100 %

des ouvrages d'épuration ont été déclarés conformes



## Valorisation des boues par méthanisation, une solution adaptée

Les boues issues des stations d'épuration du territoire sont actuellement valorisées en agriculture par épandage ou compostage, selon une stratégie et des modalités définies il y a une quinzaine d'années. Au regard de l'évolution du contexte, des technologies et de la réglementation, une étude sur les nouvelles filières de valorisation des boues a été menée. À l'issue, **une unité de valorisation énergétique des boues** sous forme de biométhane injectable au réseau de gaz de ville **se révèle être une solution technico-économique pérenne et environnementalement pertinente sur le territoire**. La construction de cette usine de méthanisation a donc été intégrée dans le nouveau contrat de DSP. Elle devrait entrer en fonctionnement en 2025.



## ► Total de boues produites (en Tonnes de Matières Sèches)



## Ré-utilisation des eaux usées traitées - REUT

Face à la récurrence des épisodes de sécheresse et au besoin précieux de préserver notre précieuse ressource en eau, les acteurs du territoire déploient un plan d'actions afin que l'eau industrielle demeure un facteur de développement du territoire. Dans ce cadre, **les eaux issues du traitement des eaux usées des stations d'épuration constituent en effet une ressource potentielle pour l'eau industrielle de plusieurs millions de m<sup>3</sup> d'eau par an**. En collaboration avec le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois (SED) et le Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD), une étude d'opportunité a démarré en 2022, afin d'évaluer la faisabilité technico-économique de cette réutilisation, et d'envisager des solutions conformes au cadre réglementaire actuel.



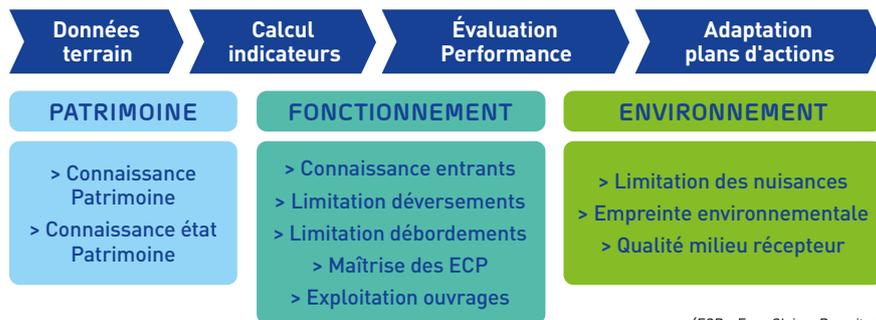
## ► DE L'AUTO-SURVEILLANCE AU DIAGNOSTIC PERMANENT DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

### SYCLAD – Système de contrôle de l'assainissement Dunkerquois

#### Objectifs :

- Connaître en continu l'état structurel et fonctionnel ;
- Prévenir et identifier les dysfonctionnements dans les meilleurs délais ;
- Mettre en œuvre un programme d'actions préventives et correctives ;
- Suivre et évaluer l'efficacité des actions engagées ;
- Exploiter le système dans une logique d'amélioration continue.

#### Principe de la Démarche :



Une étude en interne montre une forte sensibilité de nos déversoirs d'orage face aux événements pluvieux de fortes intensités. La connaissance des rejets est donc primordiale pour le respect des **obligations européennes** mais aussi par rapport au bon état écologique des cours d'eau pouvant avoir un **impact sur la qualité des eaux de baignade** de notre façade littorale.



« Tous les systèmes de collecte de la CUD ont été déclarés conformes par la Police de l'Eau »

### Obligations réglementaires

L'arrêté relatif aux systèmes d'assainissement collectif sorti en 2015, modifié en 2020, impose, notamment des critères permettant de juger la conformité des systèmes de collecte, à savoir :

- soit un nombre maximal de déversements au milieu naturel ;
- soit un **taux de volume déversé à ne pas dépasser** (déversement de **moins de 5 % du volume total** ou flux collecté).

Ce jugement de conformité porte sur cinq années de données d'autosurveillance des déversoirs d'orage.

Il fixe également l'objet et les délais de mise en œuvre du diagnostic permanent, à savoir :

- **31/12/2021 maxi** : pour les agglos d'assainissement > = 10 000 eh
- **31/12/2024 maxi** : pour les agglos d'assainissement > = 2 000 eh

(eh : Equivalent habitants)

## ► PLUVIOMÉTRIE 2022

Dans le cadre de l'autosurveillance **un réseau de pluviomètres sur l'ensemble du territoire communal est mis en place** (il est constitué actuellement de 15 pluviomètres). L'année 2022, marquée par une sécheresse exceptionnelle au premier semestre, reste toutefois une année pluviométrique normale (695 mm) au global. C'est à partir de septembre que 62 % du volume annuel de pluie a été totalisé.

## ► PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA CUD

Élaboré en concertation avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie, il comprend différents types de travaux :

- **l'extension des réseaux** d'eaux usées dont la programmation a été établie sur la base des zonages d'assainissement des communes ;
- **la réhabilitation des réseaux** d'assainissement dont la programmation a été établie pour la période sur la base des schémas directeurs existants et des passages caméras ;
- **la réhabilitation des ouvrages** annexes types poste de relèvements ;
- **les grands projets** dont la programmation a été établie en fonction des grands projets de développement du territoire.

# 5 556 ml

Réseaux eaux usées  
renouvelés ou réhabilités

# 1 525 ml

Réseaux eaux pluviales  
renouvelés ou réhabilités

# 0,50 %

Taux de renouvellement  
soit 199 ans pour un  
renouvellement complet

# 898

Branchements  
neufs ou réhabilités

## QUELQUES RÉALISATIONS 2022...



1 200 m d'extension de réseau  
et renouvellement d'un poste de refoulement  
à Tétéghem.



Reconstruction de collecteurs et déconnexion  
des eaux pluviales du réseau unitaire,  
2 200 m<sup>2</sup> de voirie, Avenue des Bains  
à Dunkerque

Reconstruction du réseau  
unitaire et déconnexion  
des eaux pluviales de voirie,  
rue Poincaré à Dunkerque



## « Le maintien de la conformité de la collecte et du traitement des eaux usées passe par l'adaptation permanente des infrastructures d'assainissement à l'évolution des besoins d'urbanisation et des exigences réglementaires »

### ► STATIONS D'ÉPURATION : MAINTENANCE ET RENOUVELLEMENT

Dans le cadre de la maintenance et du renouvellement, l'exploitant a réalisé au titre de l'année 2022 les travaux nécessaires au bon fonctionnement sur les ouvrages d'épuration. Pour le contrat de prestations, une enveloppe globale de 229 017 € a été engagée pour le renouvellement des installations des stations de Bourbourg, Loon-Plage, Gravelines, Ghyvelde et les Moères.

Pour le contrat de concession, une enveloppe globale de 1 265 653 € a été consacrée au renouvellement des installations des stations de Bray-Dunes, Bassin des 4 Écluses, station de Coudekerque-Branche, Bassin Île Jeanty, station de la Samaritaine et station de Grande-Synthe.



### ► ÉVOLUTION DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT (EXTENSION DE RÉSEAUX, AGRANDISSEMENT DE STATIONS...)

#### Mise en service de la nouvelle station d'épuration de Bourbourg

**Après 10 ans d'études et travaux, la nouvelle station d'épuration de Bourbourg, dotée d'une capacité de traitement augmentée, est définitivement mise en service en 2022 et validée conforme aux normes nationales.** Suite aux travaux de construction et démolition de l'ancienne station d'épuration, des mesures compensatoires à la dégradation de zones humides ont été aménagées. L'agrandissement de la prairie existante, la gestion des eaux de ruissellement et l'aménagement paysager ont permis de réduire l'impact sur la biodiversité, la faune et la flore. Le contrôle des bonnes performances en matière d'épuration a été mené, la levée de réserves a abouti à la réception des travaux.



#### Restructuration du système d'assainissement de Bray-Dunes et Ghyvelde

Les réseaux de l'agglomération de Bray-Dunes – Ghyvelde ont été construits historiquement en partie sur le principe d'une seule canalisation reprenant les eaux usées et les eaux pluviales (dit réseau unitaire). Afin de prévenir des inondations et de préserver les biens, ce système peut conduire en temps de pluie à déverser des eaux usées diluées non traitées dans les canaux. Afin de limiter ces déversements au milieu naturel, un programme de travaux sera élaboré en 2023, pour améliorer le fonctionnement des réseaux et renouveler la station d'épuration de Bray-Dunes. De même, les études préalables aux opérations de travaux (zones humides, faune, flore) sont en cours de programmation. L'étude des besoins conduit à définir précisément les surfaces concernées par l'opération et permet d'engager les démarches en termes d'acquisition foncière.



## ► INDICATEURS DE PERFORMANCE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



### ► Caractéristiques descriptives du service

Indicateurs descriptifs du service			unité	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Abonnés	D 201.0	Estimation nombre habitants desservis	-	203 790	196 970	203 033	202 312	202 307	<b>191 965</b>
Abonnés	D 204	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> / 120 m <sup>3</sup>	€ TTC	2,97	3,01	3,13	3,18	3,22	<b>3,32</b>
Réseau	D 202	Nombre d'autorisations	-	548	548	176	192	218	<b>220</b>
Boue	D 203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	t MS	4 525	4 302	4 344	4 383	4 477	<b>4 222</b>

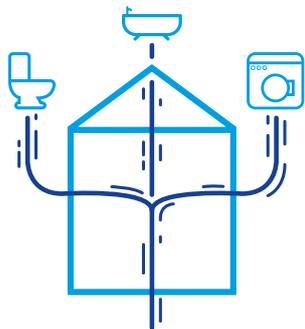
### ► Indicateurs de performance

Indicateurs de performance			unité	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Abonnés	P 201.1	Taux de desserte	%	99,88	99,90	99,90	99,90	99,90	<b>99,90</b>
Abonnés	P 251.1	Taux de débordement	nb/1 000	0	0	0,039	0,049	0,020	<b>0,010</b>
Abonnés	P 258.1	Taux de réclamation	nb/1 000	0,12	0,14	0,12	0,09	0,07	<b>0,02</b>
Réseau	P 202.2	Indice de connaissance et de gestion du patrimoine	unité	104	104	104	104	104	<b>104</b>
Réseau	P 252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau		2,24	6,5	6,4	6,4	6,4	<b>6,4</b>
Réseau	P 253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées sur 5 ans	%	0,55	0,49	0,52	0,48	0,49	<b>0,50</b>

Indicateurs de performance			unité	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Collecte	P 203.3	Conformité de la collecte au décret du 03/06/94	%	-	-	-	-	-	-
Collecte	P 255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	0	cf. annexe					
Épuration	P 204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	%	100	97	94	97	98	<b>100</b>
Épuration	P 205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	%	100	97	94	97	98	<b>100</b>
Épuration	P 254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	%	100	100	100	100	100	<b>100</b>
Boue	P 206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	%	100	100	100	100	100	<b>100</b>
Gestion financière	P 207.0	Montant des abandons de créance	€	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Gestion financière	P 256.2	Durée d'extinction de la dette	an	4,8	3,3	4,5	3,6	3	<b>3,8</b>
Gestion financière	P 257.0	Taux d'impayés sur facture d'eau de l'année précédente	%	1,62	1,79	1,19	2,42	2,47	<b>2,77</b>



# L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



## 1. Collecte

De toutes les eaux usées de l'habitation :  
WC, cuisine, salle de bains, machine à laver, évier...



## 2. Pré traitement

Une fosse «toutes eaux» (ou fosse septique)  
permet de décarter les particules solides et les graisses.



## 3. Traitement et dispersion

L'infiltration des eaux dans le sol ou dans un massif de sable  
permet d'éliminer la pollution restante par l'action  
des micro-organismes qui y sont présents de façon naturelle.

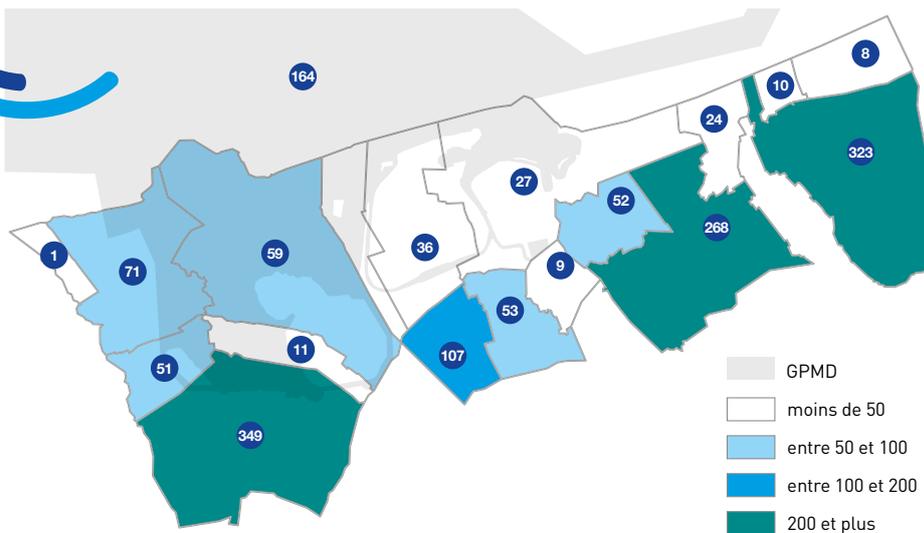
Certains hameaux sont éloignés des zones desservies et ne sont donc pas raccordés à un réseau d'assainissement collectif.

La réglementation exige que tout immeuble non raccordé au réseau public de collecte des eaux usées doit être équipé d'une installation d'assainissement non collectif. Les propriétaires doivent en assurer l'entretien régulier et la faire régulièrement vidanger afin d'en garantir le bon fonctionnement.

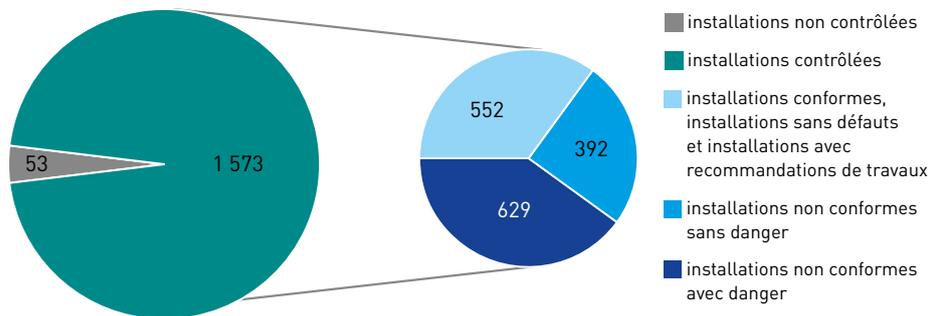
La CUD a mis en place le SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) en 2002 afin d'assurer le suivi du parc d'installations d'assainissement non collectif du territoire.

À la fin 2022, **1 626 installations d'assainissement non collectif étaient recensées sur le territoire** (dont 164 GPMD). Près de **96 % du parc a été contrôlé au moins une fois** depuis la création du service.

► Carte de répartition du nombre d'installations ANC recensées par commune



## ► CONFORMITÉ DU PARC D'INSTALLATIONS INDIVIDUELLES



Cette année, les équipes du SPANC ont suivi pas moins de **43 chantiers de travaux** de mise en place d'une installation nouvelle dans le cadre d'une maison neuve ou de réhabilitation d'une habitation ancienne.



L'ensemble des indicateurs exigés au titre du décret du 2 mai 2007 est donné dans les tableaux ci-dessous :

### ► Caractéristiques descriptives du service

Indicateurs	Descriptifs du service	Unité	2017	2018	2019	2020	2021	2022
D 301.0	Évaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	-	3 956	3 928	3 649	3 346	3 385	3 789
D 302.0	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif	-	110	110	110	110	110	110

### ► Indicateur de performance

Indicateurs	Descriptifs du service	Unité	2017	2018	2019	2020	2021	2022
P 301.3	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	%	52 %	60 %	62 %	62 %	65 %	60 %

# S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT



## ► AMÉLIORATION DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES, UN ENJEU MAJEUR

Le développement des activités humaines, l'urbanisation des villes mais aussi des campagnes sont responsables de l'imperméabilisation des sols et du ruissellement des eaux pluviales. Pour limiter la pollution de l'eau et les inondations qui en résultent, il convient de :

- faciliter l'infiltration de l'eau de pluie là où elle tombe ;
- limiter les débordements des réseaux d'assainissement au milieu naturel, par temps de pluie ;
- ralentir la vitesse de l'écoulement de l'eau grâce à des aménagements d'hydraulique doux ;
- favoriser le retour de la nature en ville, par la mise en œuvre de techniques alternatives aux méthodes traditionnelles du « tout tuyau ».



La CUD s'est engagée dans cette démarche en développant **une gestion innovante des eaux pluviales** au travers du programme d'investissement d'ouvrages spécifiques de « **techniques alternatives** » (**bassins d'infiltration, chaussées drainantes, noues végétalisées...**), également par la prise en compte de la gestion des eaux pluviales dans les documents d'urbanisme et la promotion de cette démarche avec les partenaires.



Projet d'aménagement :  
Téteghem - Coudekerque-Village

**RECUP'EAU :**  
dispositif d'aides pour  
la gestion des eaux pluviales  
à la parcelle



En vue de préserver la ressource en eau potable et afin de limiter le volume d'eau rejeté dans les réseaux, pouvant entraîner un risque de débordement ou de dégradation du milieu naturel en cas de fortes pluies, la CUD a approuvé le dispositif d'aides techniques et financières proposé pour la gestion des eaux pluviales à la parcelle.

Partie intégrante du programme Éco-gagnant, ce dispositif propose un panel complet de solutions aux particuliers: une aide à l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie, une aide pour l'étude de faisabilité ainsi qu'aux travaux liés à l'infiltration ou la récupération des eaux de pluie à la parcelle.



## ► AMÉLIORATION DES EAUX DE BAINADE SUR LE LITTORAL DUNKERQUOIS

Des solutions ont été mises en œuvre pour diminuer les impacts des rejets sur le milieu naturel et maintenir au mieux les différents usages de l'eau. Les niveaux de dépollution ont été progressivement repoussés pour atteindre une qualité parfois meilleure que l'eau du milieu elle-même. Au classement 2022, les plages de Bray-Dunes "Poste de secours" et Dunkerque "Malo Terminus" voient leur qualité s'améliorer et sont désormais classés en excellente qualité (bleu). Une attention particulière est portée sur le site de Grand-Fort-Philippe classé en qualité suffisante uniquement.

La poursuite des investissements des collectivités engagées avec le soutien financier de l'agence de l'eau, et l'identification des actions prioritaires à mettre en œuvre, sont autant de facteurs qui permettent de **maintenir une bonne qualité des eaux des sites de baignade**.

### ► Qualité des eaux de baignades classement 2022



## ► RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

La restauration de la continuité écologique **favorise la biodiversité des milieux naturels et permet de limiter les inondations**. De même, les milieux humides en bon état contribuent à atténuer les conséquences du changement climatique : protéger les zones humides ; restaurer les zones d'expansion de crues ; entretenir et restaurer les milieux naturels non humides ; favoriser un fonctionnement plus naturel des canaux/rivières et la libre circulation des poissons.

### ► Un territoire de polder qui doit se protéger contre les inondations marines et continentales

La CUD a la responsabilité directe et gère en régie le volet prévention des inondations par submersion marine. La prise de compétence GEMAPI en 2016 s'est accompagnée d'un transfert à la CUD des digues qui protègent le territoire contre les invasions marines, notamment :

- la **digue des Alliés** à Dunkerque ;
- les **digues situées le long du Chenal de l'Aa** à Gravelines et Grand-Fort-Philippe.

Ces ouvrages font l'objet d'études et de travaux de remise en état et à niveau afin de remplir pleinement leur fonction de protection. **L'écluse du Schlefvljet**, a été remise en fonction fin décembre 2022.

Et comme chaque année, la CUD a procédé à un rechargement en sable devant la **digue des Alliés**, en partenariat avec le Grand Port Maritime de Dunkerque.



# AGIR ENSEMBLE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT



## Nouvelle « délibération cadre sur l'eau » adoptée

Les impacts du dérèglement climatique sur le fonctionnement du territoire et sur la disponibilité saisonnière et la qualité des eaux pour l'ensemble des usages du territoire nécessitent anticipation et adaptation des usages pour limiter ces effets dans le temps.

C'est dans cette perspective, face aux **évolutions réglementaires et aux défis économiques, maritimes, sociaux et environnementaux**, que la politique globale de l'eau a été revisitée et une délibération "cadre sur l'eau" a été adoptée en juin 2022 par le conseil communautaire.

Elle fixe les orientations à venir concernant l'eau potable, l'assainissement, la protection contre les inondations et la submersion marine, et également sur l'utilisation d'eaux non conventionnelles, la gestion des eaux pluviales, la gestion quantitative et qualitative des eaux de surface et des milieux aquatiques, ou encore la qualité des eaux de baignade.



## ► INNOVER AVEC LES PARTENAIRES

### 101<sup>e</sup> Congrès de l'ASTEE à Dunkerque

Le Kursaal de Dunkerque a réuni durant 3 jours en juin 2022 plus de 530 participants professionnels de l'eau et des déchets pour partager, échanger, faire connaître et capitaliser leur expérience autour d'un programme riche et de qualité sur **le thème de l'adaptation au changement climatique : anticipation et actions dans les territoires**.



En tout 86 communications, 7 ateliers et 4 formations ont permis de traiter des sujets d'actualité sans oublier les visites terrain réalisées valorisant nos équipements et notre territoire.



### Mutualisation de la gestion active de la qualité des eaux de baignade

**Une démarche de mutualisation de la gestion active des eaux de baignade sur le littoral sera proposée aux communes du littoral dunkerquois.**



Cette gestion active permet d'éviter l'exposition des baigneurs à une pollution ponctuelle en ayant recours à une fermeture préventive et temporaire de la zone de baignade.



## PLAN BLEU :

### Valoriser la place de l'eau sur le territoire

La CUD envisage de s'engager dès 2023 dans la **co-construction avec ses partenaires du plan bleu du Dunkerquois** suite à l'appel à partenaires du CEREMA et l'INRAE, sur l'exercice de la compétence GEMAPI. Dans le but de repenser globalement la place de l'eau, la démarche s'articulera autour de **2 grands axes : l'eau dans la ville**, à travers une **gestion intégrée et durable des eaux pluviales**, et la **construction d'une stratégie globale de gestion des eaux de surface, sans occulter la sensibilisation et la concertation avec les habitants et les professionnels concernés.**



### Préservation de la ressource en eaux de surface : projet ACCLIMO

Avec l'association des **16 acteurs concernés**, le projet **ACCLIMO** (Adaptation au Changement Climatique de l'Oostover) sera lancé en 2023 et consistera à **interconnecter des canaux en vue d'une meilleure alimentation en eau de la partie est de l'agglomération dunkerquoise**, notamment en été, afin d'**assurer une ressource suffisante pour les usages agricoles mais aussi conforter les berges et de maintenir la biodiversité.**



« Une bonne gestion de l'eau à l'échelle du territoire n'est possible qu'avec la participation de tous les gestionnaires de l'eau afin d'en garantir la cohérence »



## ► IMPLIQUER ET SENSIBILISER LES USAGERS AUX ENJEUX SUR L'EAU

### Inauguration de l'espace pédagogique à Coudekerque-Branche

Dans l'enceinte de la **station d'épuration de Coudekerque-Branche**, un espace de plus de 60 m<sup>2</sup> dédié à la pédagogie pour mieux comprendre l'eau et son cycle, naturel et domestique, et les spécificités de notre territoire a été inauguré en avril 2022.

L'espace pédagogique accueille à présent des scolaires tout au long de l'année et le grand public lors d'événements particuliers.



### « Eau, l'expo » de la Halle aux sucres au village du futur

Courant une année, à compter de novembre 2021, l'exposition « Eau » a été visible à la Halle aux sucres pour mieux comprendre cette ressource naturelle vitale dont le rôle est essentiel à l'équilibre de nos écosystèmes.

**Durant l'été, le village du futur itinérant a pris le relais de Gravelines à Dunkerque en passant par Coudekerque-Branche.**



### Participation des citoyens au comité de l'eau

Inscrite pleinement dans le cadre des États Généraux de l'Environnement, **l'ouverture du comité de l'eau à un panel de citoyens a permis**, en février et avril 2022, **aux habitants de s'exprimer sur les enjeux environnementaux majeurs autour de "l'eau"**

**et les actions concrètes pour y répondre.**

Le fruit de ces rencontres a alimenté élus, services et partenaires pour l'élaboration d'une feuille de route sur les enjeux de l'eau au sens large, intégrée dans la nouvelle délibération cadre sur l'eau.



### Trophée de l'Agence de l'eau « Agissons pour l'eau »

**Les membres du Comité de l'eau** (La Communauté urbaine de Dunkerque avec le syndicat de l'Eau du Dunkerquois, l'Institution Intercommunale des waterings, l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque et SUEZ) **ont été mis à l'honneur par l'Agence de l'Eau Artois Picardie cette année pour leur engagement dans la catégorie « Sensibilisation du public ».**







COMMUNAUTÉ URBAINE DUNKERQUE

Direction Cycle de l'Eau

Pertuis de la Marine - BP 85530

59386 DUNKERQUE CEDEX 1

03 28 62 71 25

[accueil.regie-assainissement@tud.fr](mailto:accueil.regie-assainissement@tud.fr)

[www.communaute-urbaine-dunkerque.fr](http://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr)

